

Dispositif de prise en charge des cotisations sociales 2024 - Dossier exploitant NOTICE EXPLICATIVE

1) Critères d'exclusion

Sont exclus de ce dispositif de prise en charge de cotisations sociales :

- les cotisants de solidarité.
- les entreprises placées en sauvegarde ou redressement judiciaire sans plan d'homologation correspondant, les entreprises faisant l'objet d'une liquidation judiciaire,
- les chefs d'exploitation installés en 2024,
- les chefs d'exploitation ayant cessé leur activité.

2) Critères d'évaluation de l'aide

Le dépôt d'une demande de prise en charge de cotisations sociales ne vaut en aucun cas attribution de l'aide. Les dossiers déposés seront étudiés par le conseil d'administration, après avis d'une commission sociale, en fonction :

- De l'importance des aléas climatiques, sanitaires... (Gel, grêle, inondations, influenza aviaire ...),
- Des impacts de crise conjoncturelle (ex : filière biologique) en tenant compte des mesures d'accompagnement prises par les pouvoirs publics,
- Du revenu fiscal de référence de la famille (dernier revenu connu),
- De la perte de chiffre d'affaires (la MSA se réserve le droit de réaliser des contrôles sur les données déclarées).

Les cotisations éventuellement prises en charge au titre de ce dispositif sont soumises au régime des aides de *minimis* (règlement (UE) n° 1408/2013 du 18 décembre 2013 modifié par le règlement (UE) 2019/316 du 21 février 2019).

Ainsi, les aides ne peuvent pas excéder 20 000 € <u>sur l'exercice fiscal en cours et les deux précédents</u>, pour le secteur de la production agricole, et 200 000 € pour le secteur agricole plus les activités de transformation, commercialisation... etc.

Attention: il vous appartient de déclarer l'ensemble des aides perçues relevant du seuil de *minimis*.

Les DDT(M) ne disposant pas des montants pour toutes les aides relevant du régime «de *minimis* » agricole, il convient également de vous renseigner auprès de la Direction Départementale des Finances Publiques, des collectivités territoriales, du Conseil Départemental et du Conseil Régional Aquitaine, de la Chambre d'Agriculture... qui pourraient également vous avoir versé des aides relevant du «*de minimis*».

Sont notamment considérées comme aides des « de minimis » agricole, les aides suivantes (liste non exhaustive) :

- le crédit d'impôt bio en faveur de l'agriculture biologique.
- le crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole,
- l'exonération de TFNB proposée au bénéfice de l'agriculture biologique, ...
- le fonds d'allègement des charges (FAC)....

Si vous souhaitez déposer un dossier de demande de prise en charge de cotisations personnelles, veuillez retourner un dossier complet sans attendre la date limite fixée au 31/07/2024.

▼ TOUT DOSSIER QUI PARVIENDRA INCOMPLET OU AU DELA DU 31 JUILLET 2024 SERA REJETE.



Dossier à retourner complété au plus tard <u>le 31 juillet 2024</u> Par courrier

Mutualité Sociale Agricole Dordogne Lot et Garonne Site Dordogne

CS 30003 24012 PERIGUEUX CEDEX

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DORDOGNE LOT ET GARONNE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE PARTIELLE DE COTISATIONS 2024 Dossier Exploitant individuel ou membre de société agricole

Département :							
Installation sous forme sociéta	aire : 🗆 OUI - 🗀 NON	Si GAEC : nombre d'ass	Si GAEC : nombre d'associés :				
<u>Important</u> : en présence de plusieurs associés au sein d'une structure sociétaire, <u>chacun des associés</u> ayant le statut de Chef d'Exploitation doit déposer une demande.							
<u>Le demandeur :</u>							
N° INSEE MSA :		. N°SIREN:					
Activité agricole principale (fili	ère) :	Régime fiscal : ☐ Micro BA	□ Réel				
		Prénom :					
ADRESSE :							
Date de naissance :/	/	Adresse mail :					
N° de téléphone :		N° de portable :					
Merci d' indiquer vos n° de téléphone afin d'être rapidement contacté si nécessaire							
Situation familiale :							
L'exploitant :	☐ vit en couple	□ vit seul					
Nom Prénom du conjoint, con	cubin, pacsé :						
Activité professionnelle du co	njoint:						
Nombre d'enfants :							
•		ande de prise en charge de co ns attendre la date limite fixée	•				

▼ TOUT DOSSIER QUI PARVIENDRA INCOMPLET OU AU DELA DU 31/07/2024 SERA REJETE.

Nom:	N°IN	NSEE MSA :						
1 - ALEAS CLIMATIQUES								
Avez-vous été victime en 2023 - 2024 des aléas climatiques ci-dessous : ?								
Gel : OUI NON NON NON NON NON NON NON NON NON NO								
Rafales de vent : OUI NON NON Sécheresse : OUI NON								
2 - ALEAS SANITAIRES - PHYTOSANITAIRES Avez-vous été impacté(e) d'un point de vue économique par les aléas ci dessous ?								
FCO (Fièvre Catarrhale Ovine) : OUI NON Influenza aviaire : OUI NON								
MHE (Maladie Hémorragique Epizootique)	: OUI 🗌 NON 🗌	Mildiou: OUI NON						
Tuberculose Bovine : OUI NON								
3 - CRISE CONJONCTURELLE Avez-vous été impacté(e) d'un point de vue économique par :								
-La crise porcine ? OUI NON -La crise de la filière élevage ?				NON 🗌				
- La crise viticole ? OUI NON -La crise de la filière biologique ?				NON 🗌				
-La crise Ukraine (inflation) ? OUI	NONLa crise de l	a filière apicole ?	OUI	NON 🗌				
-La crise des filières cerises ou noix ? OUI NON								
4 - AUTRES SINISTRES INTERVENUS en 2023 ou 2024 ? OUI NON								
A préciser :								
5 - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL								
Etes vous suivi(e) par un travailleur social MSA ? OUI NON								
6 - PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES	Année	Chiffre d'affaires (CA)					
	2023	€						
	2022	€						
	Pourcentage de perte	%						
T. AUTDE DIFFICULT		1						
7-AUTRE DIFFICULTE : monoparentalité, séparation, veuvage, accident, handicap, maladie, décès d'un proche, etc (merci de préciser et de nous adresser un justificatif de modification de situation)								
(1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	j	,						

8 - VOLET PRODUCTION : Compléter le tableau ci - dessous :

1 - LES ACTIVITES AGRICOLES							
CEREALES - CULTURES INDUSTRIELLES		CULTURES FRUITIERES					
Culture de blé, maïs, avoine, orge, pommes de terre,		Production de pommes, poires, pêches, abricots,					
betteraves, oléagineux, protéagineux, tabac, plantes	Superficie	cerises, prunes, noix, amandes, kiwis, noisettes,	Superficie				
fourragères, plantes textiles, plantes aromatiques et		fraises, groseilles, petits fruits					
médicinales, etc Production de semences							
Préciser la nature de la production		Préciser la nature de la production					
	HAA		HAA				
	HAA		HAA				
	HA A		HAA				
	HAA		HAA				
	HAA		HAA				
CULTURE DE LEGUMES - MARAICHAGE		ELEVAGE DE GROS ANIMAUX					
Culture de tomates, melons, courgettes, concombres,			Nombre de				
salades, endives, poireaux, oignons, aulx, cresson,	Superficie	Elevage de bovins, de caprins, d'ovins, de porcins et	têtes				
arichauts, choux, haricots verts, petits pois,		d'équidés	tetes				
champignons, etc							
Préciser la nature de la production		Préciser la nature de la production					
	HAA						
	HAA						
	HA A						
	HAA						
	HAA						
ELEVAGE DE VOLAILLES - PETITS ANIMAUX		HORTICULTURE / PEPINIERES					
Elevage de poules, poulets, dindes, oies, canards,		,					
pintades, producteurs de gras, sujets démarrés, etc	Nombre de	Plantes en pots, plants de pépinières (fruitiers,					
Elevage de lapins, pigeons, cailles, faisans, cervidés,	têtes	forestiers ou ornementaux), bulbes et oignons,	Superficie				
animaux à fourrure, animaux de compagnie,		semences florales ou potagères, productions de fleurs					
apiculture, héliciculture, etc		coupées, séchées, etc					
Préciser la nature de la production		Préciser la nature de la production	'				
			HAA				
			HA A				
			HAA				
			HAA				
			HAA				
VITICULTURE		AUTRES ACTIVITES RECREATIVES OU SPORTIVES LIEES	A L'ELEVAGE				
Production de raisins de tables ou de cuve (avec ou	Superficie	A ski iki da la					
sans vinification de sa propre récolte), vins AOC, vins		Activités de loisirs en centre équestre, entrainement et	_				
doux naturels, etc		chevaux pour la compétition, sociétés de courses, etc					
Préciser la nature de la production		Préciser la nature de l'activité :					
	HAA						
	HA A						
AQUACULTURE - PISCICULTURE							
Préciser la nature de l'activité :							
2 - LES ACTIVITES CONNEXES							
			s anneves à				
Entreprises de travaux agricoles, entretiens de parcset jardins, élagage des arbres, sylviculture, exploitation forestière, services annexes à l'élevage, etc							
Préciser la nature de l'activité :							
r reciser la matare de l'activité .							
3 - LES ACTIVITES TOURISTIQUES							
Construction of the contract o							

4 - LES ACTIVITES DE TRANSFORMATION ET DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE L'EXPLOITATION

Préciser la nature de l'activité : _

Nom:	N°INSEE MSA :				
ENGAGEMENT DU DEMANDEUR					
Je demande à bénéficier d'une prise en charge partielle de cotisations au titre du fonds d'action sanitaire et sociale. Je suis informé(e) que : -cette prise en charge relève du régime des « de minimis » conformément au règlement UE n° 1408/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 modifié par le règlement (UE) 2019/316 du 21 février 2019, -si la somme des montants perçus et à percevoir au titre des aides des « de minimis » additionnée au montant de la prise en charge demandée dans le présent formulaire excède 20 000 euros, la prise en charge ne sera pas accordée. - conformément à la circulaire ministérielle DGFAR/SDPS/ C2007 5039, le dossier sera transmis à la CDOA pour avis sur la viabilité économique de l'exploitation. J'atteste avoir perçu, au cours de ces trois dernières années, les aides des « de minimis » suivantes :					
	ATTESTATION « DE MINIMIS »				
Organisme (y compris MSA)	Année de perception de l'aide	Montant perçu			
J'autorise la Caisse de Mutualité Sociale Agricole à échanger les données me concernant avec la Direction Départementale des Territoires afin d'instruire cette demande et le cas échéant de procéder à son contrôle. J'autorise par ailleurs formellement la MSA à utiliser mes coordonnées médiatiques recueillies dans le présent formulaire (numéros de téléphone et mail) pour toutes informations relevant de ses missions.					
Tormalano (mameros de teleprione et mail) pour teates informations relevant de ses missions.					
IMPORTANT A control of the control					
Avant de déposer votre demande de prise en charge de cotisations sociales MSA, nous vous remercions : - de vérifier que toutes les données du présent formulaire soient complétées, - de joindre <u>obligatoirement, votre dernier avis d'imposition.</u> A défaut, votre demande devra être rejetée.					
	Λ Ι-				
	A, le	······			
Signature du demandeur :					
PJ : -Dernier avis d'imposition (délivré par l'Administration fiscale).					
A noter que c'est l'avis d'imposition qui doit être fourni et non la copie de la déclaration des revenus adressée à					

Rappel: Tout dossier qui parviendra incomplet ou AU DELA DU 31/07/2024 sera rejete.

l'Administration fiscale